

AFRICAN UNION

الاتحاد الأفريقي



UNION AFRICAINE

UNIÃO AFRICANA

---

**CINQUIEME SESSION ORDINAIRE DE LA  
CONFERENCE DES MINISTRES AFRICAINS  
DE LA SCIENCE ET DE LA TECHNOLOGIE (AMCOST V)  
12-15 Novembre 2012  
Brazzaville, Congo**

**AU/MIN/ST/Rpt(V)**

**Décisions ministérielles**

## 1. INTRODUCTION

La cinquième Session ordinaire de la Conférence de l'Union africaine des Ministres en charge de la science et de la technologie s'est tenue à Brazzaville au Congo les 14 et 15 novembre 2012. Cette rencontre a été précédée par une réunion des hauts responsables et des experts qui a duré deux jours, du 12 au 13 novembre 2012. Les Ministres ont examiné entre autre le rapport sur l'état d'avancement de la mise en œuvre du Plan d'action consolidé de l'Afrique dans le domaine de la science et de la technologie (PAC), les décisions de l'Union africaine (UA) relatives à la science et à la technologie, la coopération internationale et les programmes proposés par les Etats membres, les Communautés économiques régionales (CER) et les organisations régionales.

## 2. DECISIONS

L'AMCOST V a décidé de ce qui suit:

### 2.1 Gouvernance

La Conférence des Ministres africains de la science et de la technologie a élu les Etats membres suivants au sein du Bureau et du Comité directeur:

1. Afrique Centrale	République du Congo	Président du bureau et du Comité directeur
	R.D Congo	Membre du Comité directeur
2. Afrique Australe	Namibie	Premier Vice-président du Bureau et du Comité directeur
	Malawi	Membre du Comité directeur
3. Afrique de l'Ouest	Nigeria	Deuxième Vice-président du Bureau et du Comité directeur
	Niger	Membre du Comité directeur
4. Afrique de l'Est	Soudan	Troisième Vice-président du Bureau et du Comité directeur
	Ethiopie	Membre du Comité directeur
5. Afrique du Nord	Egypte	Rapporteur du Bureau et du Comité directeur
	Algérie	Membre du Comité directeur

## **2.2 Mise en œuvre du Plan d'Action Consolidé de l'Afrique dans le domaine la Science et de la Technologie (PAC)**

- 2.2.1 L'AMCOST prend note et salue les progrès réalisés par la CUA et l'Agence de planification et de coordination du NEPAD (Agence du NEPAD) dans la mise en œuvre du Plan d'action consolidé de l'Afrique dans le domaine de la science et de la technologie (PAC). L'AMCOST recommande l'institutionnalisation du suivi, de l'évaluation et de l'analyse d'impacts afin de mieux suivre les progrès réalisés, de faciliter le processus d'apprentissage et la transmission des résultats aux partenaires concernés. La Conférence invite les Etats membres de l'UA à adopter une approche proactive dans l'appui en faveur de la mise en œuvre des programmes du PAC afin d'en augmenter la portée et d'en garantir la durabilité.
- 2.2.2 La Conférence prend acte des avancées enregistrées dans la mise en œuvre de la matrice des recommandations de l'AMCOST IV et recommande également à la Commission de l'Union africaine de réactiver et d'assurer la gestion du portail de l'AMCOST en tant que plateforme efficace de diffusion d'information et de communication en matière de science et de technologie en Afrique. Elle invite également la Commission à publier les informations et les documents pertinents sur les différentes initiatives afin de permettre aux différents pays d'être mieux informés. L'AMCOST invite également la Commission à veiller à ce que tous les documents soient disponibles au moins deux semaines avant la date des réunions.
- 2.2.3 L'AMCOST félicite la CUA pour avoir pu lancer deux appels à projets de recherche et reconnaît le rôle des partenaires au développement, en particulier l'appui financier et technique de la Commission européenne (CE) dans la mise en œuvre du programme de subvention de la recherche, moyen novateur de financement de la science et la technologie. De plus, l'AMCOST invite instamment les Etats membres de l'UA, les CER et les partenaires internationaux à mobiliser les ressources et à prendre toutes les mesures nécessaires pour assurer la pérennité du programme de subvention de la recherche.
- 2.2.4 L'AMCOST salue la Décision des chefs d'Etat et de Gouvernement Assembly/AU/Dec.306(XV) de juillet 2010 portant transformation du Prix scientifique de l'UA en "Prix scientifique Kwamé Nkrumah de l'UA" et encourage fortement la Commission de l'UA, les Etats membres ainsi que les CER à intensifier la vulgarisation de la science et de la technologie auprès des citoyens africains, en particulier les femmes et les jeunes, et de capitaliser les succès déjà enregistrés. L'AMCOST recommande de confier également le rôle d'Ambassadeur scientifique et technologique aux lauréats afin d'accroître la visibilité des STI sur le continent.

- 2.2.5 L'AMCOST apprécie et félicite la décision de S.E Denis SASSOU NGUESSO de la République du Congo de créer un « Prix de l'innovation scientifique » en Afrique et invite la CUA à travailler avec la république du Congo pour la mise en œuvre de la décision.
- 2.2.6 L'AMCOST salue la décision du bureau de l'AMCOST IV de mettre sur pied un groupe de travail chargé de rechercher des mécanismes de substitution novateurs pour financer les activités du domaine de la science, de la technologie et de l'innovation (STI) en Afrique. L'AMCOST exhorte également le groupe à finaliser le cadre de mobilisation des ressources sous la supervision du bureau de l'AMCOST V.
- 2.2.7 L'AMCOST adopte le Cadre pour la détection, l'identification et le suivi des maladies infectieuses d'origine humaine, animale ou végétale en Afrique, et demande à la CUA de collaborer pleinement avec les initiatives de l'Agence de Planification et Coordination du NEPAD en matière de santé, les réseaux de centres d'excellence sur les biosciences (ANDI) et les autres institutions concernées, pour la mise en œuvre du cadre et pour renforcer l'impact de l'intégration des préoccupations sanitaires et sociales en vue d'accroître les avantages de ce cadre.
- 2.2.8 L'AMCOST prend note de l'étude de faisabilité sur le CARI dans la mise en œuvre de la Décision EX/CL/Dec.216(VII) de la Conférence de l'UA sur la création du Conseil africain de la recherche et de l'innovation (CARI), et invite instamment la Commission à prendre toutes les actions nécessaires pour la mise en œuvre de la décision de l'assemblée et établir des liens et des synergies avec les initiatives en cours aux niveaux national, régional et continental y compris l'Académie africaine des sciences (AAS) et cela sous les auspices du bureau de l'AMCOST. L'AMCOST apprécie à sa juste valeur l'appui technique et financier de l'Agence suédoise de coopération au développement (ASDI).
- 2.2.9 L'AMCOST salue les efforts déployés pour la mise en œuvre de l'Observatoire africain pour la science, la technologie et l'innovation (OASTI) et remercie le Gouvernement de la Guinée Equatoriale pour avoir accueilli l'observatoire et fourni les financements initiaux; l'AMCOST invite par ailleurs les Etats membres et les partenaires à apporter l'appui nécessaire, tant sur le plan financier que pour la mise en œuvre des programmes de l'OASTI. Elle prend note du projet de statuts de l'OASTI et du projet d'organigramme du Secrétariat exécutif, et exhorte la Commission à accélérer la procédure de son adoption par les organes directeurs de l'UA. L'AMCOST encourage l'OASTI à collaborer avec des structures similaires à l'instar de l'Observatoire mondial sur les instruments politiques des STI (GOSPIN) ainsi que le Programme d'évaluation mondial des STI (STIGAP).
- 2.2.10 L'AMCOST prend note de la création du Panel de haut niveau et du Groupe de travail chargés de la revue du processus du PAC. L'AMCOST prend également note des progrès réalisés et invite les Etats membres et les CER à transmettre leurs observations sur le projet à l'Agence de planification et de coordination du NEPAD. La suite du plan sera supervisée par le Bureau de l'AMCOST V.

- 2.2.11 L'AMCOST félicite l'Agence du NEPAD pour la création du Centre du NEPAD pour la science, la technologie et l'innovation (CSTIN) suivant les recommandations du premier Bureau de l'AMCOST IV.
- 2.2.12 L'AMCOST prend note des termes de référence (TDR) du Groupe de travail sur les sciences spatiales et propose la création d'un groupe de travail composé des Etats membres des cinq régions et des Etats membres mettant actuellement en œuvre des programmes spatiaux. L'AMCOST invite par ailleurs le Département des Ressources humaines, de la science et de la technologie à harmoniser et à coordonner les activités spatiales avec celles du Département des infrastructures et de l'énergie et d'autres départements connexes. L'AMCOST prend également note de la proposition de créer l'Agence spatiale africaine et de la nécessité d'en assurer la coordination. L'AMCOST invite par conséquent les Ministres en charge des TIC à mettre sur pied un comité ministériel conjoint composé des deux bureaux, de l'AMCOST et de la CIT afin d'examiner le dossier spatial.
- 2.2.13 L'AMCOST prend note des progrès relevés par l'Egypte sur la mise en place du projet d'extension de la Boucle du réseau mondial pour le développement des applications avancées (GLORIAD) destiné à prolonger la partie orientale du réseau grâce à un financement initial de 5 millions de dollars issus d'un don de l'USAID.
- 2.2.14 L'AMCOST félicite l'Afrique du Sud ainsi que les pays africains partenaires pour avoir été sélectionnés pour abriter conjointement le télescope radio Square Kilometre Array (SKA) sur le continent et également pour avoir été retenue comme Siège de l'Union astronomique mondiale (UAM) en vue du développement de l'astronomie, et invite les Etats membres à prendre une part active au SKA et dans les autres programmes de renforcement des capacités et de recherche dans le domaine astronomique et les domaines connexes, notamment le réseau africain d'interférométrie à très grande base (ITGB).
- 2.2.15 L'AMCOST prend note du projet de statuts de l'Organisation panafricaine de la propriété intellectuelle (OPAPI) et félicite la Commission pour les progrès enregistrés à ce jour dans la mise en œuvre de la Décision Assembly/Decision AU/Dec.138 (VII) de la Conférence des Chefs d'Etat et de Gouvernement de l'UA. L'AMCOST invite la Commission à collaborer avec le bureau de l'AMCOST et à prendre toutes les mesures nécessaires pour la mise en œuvre de la décision de l'assemblée d'ici 2013 en collaboration avec les secteurs chargés de la propriété intellectuelle dans les Etats membres.
- 2.2.16 L'AMCOST félicite le COMEDAF pour les progrès réalisés dans la mise en œuvre de l'initiative sur l'Université Panafricaine et invite la SADC à diligenter l'identification de l'institution hôte de la thématique des sciences de l'espace.

## **2.3 ACTIVITES DES INSTITUTIONS REGIONALES DANS LE DOMAINE DE LA SCIENCE ET DE LA TECHNOLOGIE**

- 2.3.1 L'AMCOST prend note et apprécie le rapport sur l'état d'avancement des projets portant sur la science, la technologie et l'innovation actuellement mis en œuvre par les CER (CEDEAO, SADC et COMESA et IGAD) et invite également les CER à institutionnaliser les STI au niveau régional, tout en encourageant les autres régions à s'impliquer dans ce processus.
- 2.3.2 L'AMCOST se félicite des projets en cours dans le domaine de la science, de la technologie et de l'innovation et exécutés par les partenaires au développement, notamment la Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique (CEA), l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO), l'Académie africaine des sciences (AAS), la Banque islamique de développement (BID), le Congrès panafricain sur l'éthique et la bioéthique (COPEB) et le Groupe de l'ONU pour la science et la technologie, tout en reconnaissant que ces activités sont une contribution remarquable dans la mise en œuvre du PAC.
- 2.3.3 De plus, l'AMCOST invite instamment la Commission à démarrer les activités du Groupe de l'Union africaine sur la science et la technologie afin d'assurer la synergie et minimiser la duplication d'efforts et les initiatives parallèles des partenaires opérationnels de l'UA, et invite les partenaires à s'impliquer activement dans ce Groupe.
- 2.3.4 L'AMCOST apprécie les efforts déployés par le Congrès panafricain d'éthique et de bioéthique (COPEB) pour la mise en œuvre de la résolution n° AHG/Res. 254 du 32e Sommet de l'Organisation de l'Unité africaine (OUA) sur la bioéthique, et invite la Commission de l'UA à collaborer avec le COPEB pour la mise sur pied d'un groupe de travail africain sur l'éthique et la science, à travers l'organisation d'ateliers sous régionaux sur l'éthique et la bioéthique, ainsi que pour la promotion de la coopération bipartite entre l'UE et l'UA dans ce domaine.
- 2.3.5 L'AMCOST salue les efforts et les actions de la Banque islamique de développement (BID) en faveur du développement de l'Afrique et de la promotion de la science, de la technologie et de l'innovation pour le développement socioéconomique et
- (a) Accueille favorablement la proposition faite par la BID à ses Etats membres pour affecter jusqu'à 10% de leurs propositions financières destinées à la BID à la promotion de la science, de la technologie et à l'innovation, en soulignant que ces 10% peuvent être des projets scientifiques et techniques autonomes, ou des composantes de projets sectoriels, en particulier dans les domaines des infrastructures, de l'agriculture, de la santé ou de l'éducation; et
  - (b) Invite instamment les institutions éducationnelles et scientifiques concernées ainsi que les ministères de tutelle des Etats membres de la BID à proposer à

la Banque des projets fiables portant essentiellement sur les STI par voie officielle de la BID à partir de leurs pays respectifs.

- 2.3.6 L'AMCOST prend note du travail présenté par l'Académie africaine des sciences (AAS) et invite instamment la Commission à travailler en étroite collaboration avec l'AAS pour exploiter le pool d'expertise et s'en servir comme groupe de réflexion dans la mise en œuvre du PAC et à mettre sur pied un groupe d'experts pour procéder à la révision et/ou aux études prospectives, et pour aider dans la gestion des prix/récompenses scientifiques compétitifs sous les auspices de la Commission de l'UA.

## **2.4 COOPERATION ET PARTENARIATS INTERNATIONAUX**

- 2.4.1 L'AMCOST félicite les partenaires au développement internationaux pour leur appui financier et technique dans la promotion de la science, de la technologie et de l'innovation sur le continent, et sollicite leur constant engagement en Afrique.
- 2.4.2 L'AMCOST se félicite des progrès réalisés dans la mise en œuvre du 8<sup>e</sup> partenariat UE-Afrique, du partenariat Afrique-Inde, de la rencontre Afrique-Japon, et de la coopération sino-africaine, et invite la Commission à mettre en place un mécanisme de suivi afin de garantir un bon fonctionnement de la coopération scientifique et technique. L'AMCOST invite également les Etats membres et les CER à s'impliquer activement dans les programmes des différents partenariats.

## **2.5 DATE ET LIEU DE L'AMCOST VI**

- 2.5.1 L'AMCOST se réjouit et adopte la proposition du Gouvernement de la Namibie d'accueillir la Sixième session ordinaire de l'AMCOST prévue en 2014, et invite la Commission à procéder aux consultations nécessaires avec le pays et à informer les Etats membres de l'AMCOST en temps opportun.

## **2.6 REMERCIEMENTS**

- 2.6.1 L'AMCOST tient à exprimer sa gratitude au Gouvernement et au peuple de la République du Congo en général, et à son Excellence M. le Président Denis SASSOU NGUESSO. Il convient par ailleurs d'apprécier à sa juste valeur l'hospitalité de M. Bruno Jean Richard ITOUA, Ministre de la Recherche scientifique et de l'innovation technologique de la République du Congo.
- 2.6.2 L'AMCOST remercie également le Président sortant, le Prof. Nadia Zakhary, Ministre de l'Enseignement supérieur et de la recherche scientifique de la République Arabe d'Egypte, ainsi que les Membres du Bureau et du Comité directeur pour leur inestimable contribution pendant leur mandat à la tête de l'AMCOST IV.

- 2.6.3 L'AMCOST adresse ses félicitations et souhaite la bienvenue au Président entrant, M. Bruno Jean Richard ITOUA, Ministre de la Recherche scientifique et de l'innovation technologique de la République du Congo.
- 2.6.4 L'AMCOST apprécie la proposition du Gouvernement de la République de Namibie d'accueillir la Sixième Conférence de l'AMCOST en 2014.
- 2.6.5 L'AMCOST remercie la CUA pour tous les efforts déployés afin d'assurer le succès de la présente conférence.
- 2.6.6 L'AMCOST exprime sa gratitude au Prof. Jean Pierre Ezin, le Commissaire en charge des ressources humaines, de la science et de la technologie pour ses efforts et sa contribution au cours de son mandat.

**Adopté le 15 novembre 2012 à Brazzaville, République du Congo**

**Le président de l'AMCOST**



**S.E. M. Bruno Jean Richard ITOUA  
Ministre de la Recherche scientifique  
et de l'innovation technologique  
République du Congo**